

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE BRUYÈRES, VALLONS DES VOSGES
CONSEIL COMMUNAUTAIRE

PROCÈS-VERBAL

De la séance du

Jeudi 29 octobre 2020

À 20H00

À la salle Polyvalente de Bruyères (88600)

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE BRUYÈRES, VALLONS DES VOSGES

Affichage – article L.2121 -25 du CGCT

L'an deux mille vingt, le vingt-neuf octobre à vingt heures, le conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en conseil communautaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de de Madame Virginie GREMILLET, Présidente.

Nombre de délégués en exercice : 55
Nombre de délégués présents : 39
Nombre de délégués votants : 47

Date de la convocation : 21/10/2020
Transmis au représentant de l'Etat le :
Publiée ou notifiée le :
ACTE EXÉCUTOIRE

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Damien ADAM, Éric AUBRY, Roger BEDEL, Christelle BLEEKER, Olivier BOON, Alain CHARLES, Jean-Charles COLLOT, Marie-José DARTOIS, Anne-Marie DE SOUSA, Lucien DEBLAY, Guy DELAITE, Yannick DIDELOT, Ludovic DURAIN, Pascale FETET, Christophe FIQUEMONT, Allégra FLEURENCE, Virginie GREMILLET, Michel GREVISSE (Suppléant de Raphaël MANGIN), Francis HAAS, Gérard HATTON, Michel HOUOT, Anne-Marie HUERTAS, Claude HUSSON, Emmanuel LEONARD (Suppléant de Ludovic DIDIERJEAN), Béatrix LETOFFE, Joël MANGEL, Joëlle MANGIN, Denis MASY, Nadine MEREY, Jean-Marie MICHEL, Michel PARADIS, Philippe PARADIS, Emmanuel PARISSÉ, Pascal PARMENTELAT, Stéphane PAUCHARD, Gilbert PIERRAT (Suppléant de Lionel STICKEIR), Bernadette POIRAT, Sandrine REMY, Alain WOIRGNY.

ÉTAIENT ABSENTS REPRÉSENTÉS :

Elisabeth CHRISTOPHE par Ludovic DURAIN, Jean-Albert HABY par Joëlle MANGIN, Martial HILAIRE par Denis MASY, René L'HOMME par Stéphane PAUCHARD, Jean-Louis MENTREL par Olivier BOON, Jérôme POIFOULOT par Pascal PARMENTELAT, Daniel RUZZIER par Pascale FETET, Charles SCHLACHTER par Gérard HATTON.

ÉTAIENT ABSENTS NON REPRÉSENTÉS :

Christian BISTON, Laetitia COLOMBIER, Sandrine GEORGE, Jean-François GUILLOT, Patrick MOULIN, Patrick NOURDIN, Odile SEURET, Pascale VOUKTCHEVITCH.

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame Bernadette POIRAT est nommée secrétaire de séance.

Affaires donnant lieu à délibérations du conseil communautaire :**1 – Présentation et approbation du bilan d'activité de l'office de tourisme****Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,****APPROUVE** le bilan moral et financier de la saison touristique 2019 de l'Office de Tourisme Bruyères Vallons des Vosges**2- Mise en conformité de la délibération taxe de séjour****Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité****ACCEPTE** les ajouts proposés**3 - Attribution des aides "coup de pouce"****Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,****DECIDE** d'attribuer

- une subvention de 1 731,98 € à l'entreprise A T REVES de Mme Anaïs TOUSCH
- une subvention de 5 000.00 € à l'entreprise « Des Vosges et d'Ailleurs de M. DEBRUYNE
- une subvention de 2 671.75 € à l'entreprise Vosges Thermo Bois de Mme KINTZLER
- une subvention de 912,69 € à l'entreprise L'ORADE de M. BRABANT
- une subvention de 2 000.00 € à l'entreprise L'Ecurie du saut des Vosges de M. LUC. Une aide supplémentaire de 500.00 € est accordée si l'entreprise justifie de l'embauche d'un personnel.
- une subvention de 1 560.00 € à l'entreprise PR2J de M. PARISSÉ et M. RIVAT

AUTORISE la Présidente à procéder au versement de la subvention par décision de mandatement**4 - Décision modificative du budget annexe Assainissement****Le conseil communautaire, après en avoir délibéré,****VALIDE** la décision modificative n°1 du budget assainissement telle que proposée**5 - Annualisation du temps de travail d'un agent****Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,****ACCEPTE** la demande d'annualisation faite par l'agent.**6 - Approbation du plan de formation - Année 2020****Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,****APPROUVE** le plan de formation pour l'année 2020 tel que présenté.

Bruyères le 29/10/2020

La Présidente,



Virginie GREMILLET

VIRGINIE GREMILLET
2020.11.26 15:00:18 +0100
Ref:20201123_120442_1-2-O
Signature numérique
le Président